

La pré-qualification des besoins de l'association (Fiche méthode – Parcours d'accompagnement) se réalise, par la fondation, en 2 temps :

- Un temps d'échanges avec l'association, se concrétisant par un entretien de pré-qualification (le présent document) ?
- Un temps de pré-qualification des besoins et d'orientation (Fiche outils – Grille de pré-qualification et d'orientation)).

L'entretien de pré-qualification permet à la fondation de cerner et de préciser les besoins de l'association puis de les prioriser si nécessaire. La fondation peut, à l'issue de celui-ci, orienter l'association vers la solution la plus adaptée.

### OBJECTIF

L'objectif de l'entretien est d'avoir une compréhension précise de l'association et de ses ambitions, de sa situation actuelle (son organisation, ses moyens) et de sa problématique, que celle-ci soit liée à un projet spécifique que l'association veut lancer ou mettre en œuvre ou qu'elle concerne l'association en tant que telle.

Il s'agit de préciser et partager, en entretien, « l'essentiel de l'association » dans un premier temps, pour comprendre et préciser les enjeux<sup>1</sup> prioritaires et importants que l'association doit relever pour réaliser sa mission et atteindre ses ambitions. Il est important que la fondation saisisse pendant l'entretien la position de la gouvernance, vis-à-vis de la problématique.

### ENTRETIEN

L'entretien de pré-qualification doit permettre d'avoir une vision sur les 3 sujets suivants :

#### 1 / - Avoir une vision globale de la structure et du projet associatif

Les questions à poser :

- Quelle est sa vocation ?
- Quels sont ses chiffres clés : création, budget, nb de salariés / bénévoles, actions,... ?
- Quelles sont les missions que l'association porte et les activités qu'elle met en œuvre ?
- Quels sont ses moyens :
  - o Financiers,
  - o Humains (salariés, bénévoles,...),
  - o Partenaires d'actions.
- Quelle est l'implication de la gouvernance<sup>2</sup> ?

#### 2 / - Comprendre sa problématique

Les questions à poser :

- Où en est l'association : en phase de développement (création, fin d'une expérimentation, croissance de son activité, innovation d'une nouvelle solution, ...), en situation de risque (sa capacité d'action est en décalage par rapport à sa mission, crise interne, ...) ?
- Quelle est son ambition à 3 / 5 ans : a-t-elle identifié des axes de développement / de consolidation
- Y a-t-il des enjeux externes / opportunités identifiés
- A quelle(s) thématiques ou difficultés est-elle confrontée ?
  - pour aller plus loin ou pour assurer sa pérennité, son développement
  - pour aller plus loin sur le plan opérationnel (recrutement de bénévoles, problématique de droit du travail, refonte de site internet, recherche de financements,...)

#### 3 / - Identifier les besoins de l'association pour adresser la problématique et en apporter une 1ère analyse

Les questions à poser :

- L'association a-t-elle déjà identifié ses besoins ? quels sont-ils ? les a-t-elle priorisés ?
- Par ailleurs :

<sup>1</sup> L'enjeu est une problématique qui se pose avec acuité à l'association et qui peut la mettre en difficulté.

<sup>2</sup> Présidence et direction générale, bureau, conseil d'administration, autres instances de travail

- L'association a-t-elle exprimé clairement son ambition ? a-t-elle identifié des leviers de développement ou de consolidation ?
- L'association a-t-elle conscience des freins éventuels à lever : stratégiques, opérationnels, ...

**Remarques :** L'association doit avoir conscience des freins éventuels qu'elle doit lever (ressources financières, adhésion interne, recrutement de bénévoles, ...). La fondation cherche également à comprendre si la gouvernance a conscience de ses problématiques, si elle accepterait un accompagnement par un tiers.

### RESULTATS DE L'ENTRETIEN

A l'issue de l'entretien, **doivent clairement ressortir :**

- Un besoin d'être accompagné : Il s'agit de s'assurer que la demande est réellement « portée » par l'association bénéficiaire, condition de son engagement ultérieur dans la démarche d'accompagnement, de sa disponibilité et de la clarté des objectifs visés.
- Un besoin clairement exposé et appréhendé par l'association et la fondation ; ceci permet d'identifier la solution d'accompagnement puis de fixer a priori les priorités. Il s'agit aussi de lever d'éventuelles ambiguïtés.